



## DÉCISION DU PRÉSIDENT

(Prise en application des articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

N° CCAS\_2021DC0008

### OBJET : CCAS - CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE FORMATION – ANALYSE DE LA PRATIQUE POUR L'ASSISTANTE SOCIALE

Le président du Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS (Rhône),

**VU** les articles R 123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

**VU** la délibération n° CCAS\_202DL025 du conseil d'administration du 25 juin 2020, portant délégation du conseil d'administration au président et à la vice-présidente,

**CONSIDÉRANT** que le métier d'assistante sociale est générateur de risques psychosociaux à l'égard desquels l'employeur a une obligation de prévention ;

**CONSIDÉRANT** que l'analyse de la pratique est un dispositif qui permet une réflexion sur la pratique professionnelle conduisant à la réduction de ces risques et au perfectionnement de la posture professionnelle auprès des usagers,

**CONSIDÉRANT** que la psychologue clinicienne-psychothérapeute, Mme DIGARD Françoise 167 chemin du Divin - 69480 ANSE, choisie par le regroupement des communes, peut assurer cette prestation,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de passer une convention de prestation,

### DECIDE

**ARTICLE 1** : De conclure avec Mme DIGARD Françoise psychologue clinicienne-psychothérapeute 167 chemin du Divin - 69480 ANSE une convention de prestation.

**ARTICLE 2** : La formation se déroulera sur 10 séances de janvier à décembre 2021, à raison d'une heure trente la séance, au CCAS de Rillieux la Pape 165 rue Ampère 69140 Rillieux la Pape.

**ARTICLE 3** : Le montant total de la formation est fixée à 240,00 € TTC (frais de déplacement inclus). Sur présentation d'une facture conforme trimestrielle, un paiement sera effectué au service fait. La dépense sera imputée au chapitre 011, fonction 02, compte 6188 du budget du CCAS.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil d'administration.

Envoyé en préfecture le 25/01/2021

Reçu en préfecture le 25/01/2021

Publié le



ID : 069-266910413-20210122-CCAS\_2021DC0008-AU